



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 12 décembre 1997 — N° 148

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

12 décembre 1997

12 décembre 1997

Le vendredi 12 décembre 1997

N° 148

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Rioux, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 400 Loi édictant diverses dispositions législatives relatives à la formation dans l'industrie de la construction.

La motion est adoptée.

M. Garon (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 199 Loi modifiant la Loi sur l'information concernant la rémunération des dirigeants de certaines personnes morales.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Ménard, ministre de la Justice, dépose :

L'avant-projet de loi intitulé « Loi modifiant le Code civil en matière de recherche médicale ».

12 décembre 1997

(Dépôt n° 1367-971212)

Dépôts de rapports de commissions

M. Baril (Arthabaska) dépose :

Les rapports de la Commission des finances publiques qui, le 11 décembre 1997, a étudié en détail les projets de loi :

n° 168Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1368-971212)

n° 169Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales – Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 1369-971212)

M. Bertrand (Charlevoix) dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 28 novembre et 5 décembre 1997, a étudié en détail le projet de loi :

n° 39Loi sur la protection des personnes atteintes de maladie mentale et modifiant diverses dispositions législatives – Rapporté avec des amendements dont un au titre.

(Dépôt n° 1370-971212)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 2, 3, 4 et 11 décembre 1997, a étudié en détail le projet de loi :

n° 175Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1371-971212)

12 décembre 1997

Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose les rapports de la Commission de l'éducation qui :

-le 26 novembre 1997, a procédé à des consultations particulières sur le projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 1372-971212)

-les 28 novembre, 3, 5, 10 et 11 décembre 1997, a étudié en détail le projet de loi :

n° 166 Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1373-971212)

Dépôt de pétitions

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 25 citoyens et citoyennes du comté de Saint-François, concernant la survie des centres d'accueil privés.

(Dépôt n° 1374-971212)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Lamquin-Ethier (Bourassa) dépose :

Copie d'une lettre envoyée à M. Charles Poulin, président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, par Mme Agnès Maltais, présidente de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Québec, en date du 13 novembre 1997, concernant la localisation du Centre de réadaptation en toxicomanie de Québec (CRTQ).

(Dépôt n° 1375-971212)

Motions sans préavis

12 décembre 1997

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE l'ordre de renvoi du projet de loi n° 151, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires, pour étude détaillée à la Commission des institutions soit révoqué et que ledit projet de loi soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Jolivet, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire procède à des consultations particulières sur le projet de loi n° 171, Loi sur le ministère des Régions, le mardi 16 décembre 1997 et, à cette fin, entende les organismes suivants :

-de 11 heures à 13 heures, la ville de Montréal conjointement avec la ville de Québec, la ville de Trois-Rivières, la ville de Chicoutimi, la ville de Sherbrooke et la ville de Hull;

QUE le ministre d'État des Ressources naturelles et ministre responsable du Développement des régions soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

—la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 171, Loi sur le ministère des Régions, puis de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 183, Loi concernant le budget de la Ville de Montréal;

—la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 180, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives;

—la Commission des institutions, afin de procéder aux consultations particulières sur le projet de loi

12 décembre 1997

n° 185, Loi sur l'élection des premiers commissaires des commissions scolaires nouvelles et modifiant diverses dispositions législatives.

M. le Président donne les avis suivants :

—la Commission de l'Assemblée nationale se réunira afin d'établir un calendrier en vue de l'étude des projets de modifications au règlement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée, M. Rioux, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 400, Loi édictant diverses dispositions législatives relatives à la formation dans l'industrie de la construction, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 400 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 400 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

12 décembre 1997

Commission plénière

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 400, Loi édictant diverses dispositions législatives relatives à la formation dans l'industrie de la construction.

Le projet de loi n° 400 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Rioux, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 400, Loi édictant diverses dispositions législatives relatives à la formation dans l'industrie de la construction, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 400 est adopté.

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Adoption du principe

12 décembre 1997

M. Ménard, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 184, Loi concernant la rémunération des juges, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 184 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 184 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Commission plénière

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 184, Loi concernant la rémunération des juges.

Le projet de loi n° 184 est étudié en commission plénière, amendé puis rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Ménard, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 184, Loi concernant la rémunération des juges, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 184 est adopté.

Commission plénière

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en

12 décembre 1997

commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 151, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires.

Le projet de loi n° 151 est étudié en commission plénière, amendé puis rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Ménard, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 151, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 151 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, la séance se poursuit au-delà de 18 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 176 est adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le projet de loi n° 176 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

12 décembre 1997

Puis, M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

À 18 h 09, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 décembre 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU